

souhaitent que les Nations Unies reposent sur de solides assises et soient à même de traiter les questions mondiales avec pragmatisme et efficacité. Durant cette session, la délégation du Canada s'efforcera de saisir toutes les occasions de se joindre aux pays qui partagent cette volonté en vue de la réalisation d'un tel objectif. Si j'ai traité longuement de la nécessité d'une réforme, c'est parce que j'ai la conviction qu'elle est encore à notre portée.

Pour conclure, Monsieur le Président, rien ne me paraît mieux indiqué que de rappeler les paroles de mon distingué prédécesseur et concitoyen, M. Lester Pearson. Lors de la dix-huitième session, en 1963, il avait déclaré "...Il reste que seule l'Organisation des Nations Unies est à notre service à tous. Elle réunit la seule assemblée mondiale capable de protéger et de faire progresser les droits, les libertés et le bien-être de l'homme, la seule capable de diminuer et de supprimer les causes de conflits... Elle le peut, mais il dépend de nous qu'elle joue ce rôle important et s'acquitte de ses grandes responsabilités. Un échec de l'Organisation est aussi celui des gouvernements qui en sont membres. De même, son succès est celui de toutes les honnêtes gens du monde entier."

Merci, M. le Président.